

Pourquoi l'ingérence saoudienne en Algérie est devenue récurrente

Aujourd'hui, on manœuvre pour enlever un ministre de la République en la personne de celui chargé des affaires religieuses parce qu'il s'est attaqué à l'influence salafiste dans les mosquées algériennes.

Par Rabah Reghis

Il a osé pour la première fois dans l'histoire des relations de l'Algérie avec ce royaume de refuser l'accès à un prédicateur de toute évidence gênant. Pour que la diplomatie se mêle d'une affaire banale de rentrée et de sortie d'un territoire, c'est la preuve par 9 de l'influence des Chouyoukhs dans la conduite de la stratégie politique de ce pays. La semaine dernière, n'arrivant pas à digérer le refus du gouvernement algérien de classer comme organisation terroriste le mouvement de résistance libanais contre le sionisme, le Hezbollah en l'occurrence, le royaume wahhabite lance son "offensive médiatique" contre l'Algérie. La chaîne intégriste SAFA devait donner la parole à un prédicateur virulent qui a publiquement déverser son venin pour déclarer à qui veut l'entendre que l'Algérie est un pays "traître" pour, bien entendu, n'avoir pas accepté de mettre en application la feuille de route sioniste dans la région et dans le reste du monde musulman. "Le gouvernement algérien a trahi la révolution syrienne et les musulmans". Il est avec les autorités syriennes qu'il soutient et appuie. "Il est aussi avec les sionistes contre l'islam et les musulmans" selon ce prédicateur.

Hier, il s'est ingéré dans un conflit algéro-algérien pour appeler via sa chaîne satellite IQRA carrément à l'extermination de la communauté Ibadites de Ghardaïa. Sa diplomatie tente de présenter l'Algérie comme bénéficiant des relations privilégiées avec le royaume alors qu'il a mis son économie à genoux et à deux reprises. Une fois en 1985, lorsque dans sa politique pétrolière dite du "Netback" il garantissait une marge aux raffineurs qui a fait descendre le prix du baril jusqu'à 10 dollars et la deuxième en 2014/2015 lorsqu'il s'est attaqué aux producteurs américains du gaz de schiste, période que nous vivons à ce jour avec d'autres pays dont le développement est fortement dépendant des recettes pétrolières. La passivité de la diplomatie Algérienne a laissé la porte ouverte à des interrogations de toutes sortes : Ce pays dispose-t-il de dossiers sérieux sur des hommes politiques qui investissent dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe dont le royaume est le leader ? Cache-t-il des choses que le pouvoir ne veut pas qu'elles soient divulguées ? En tout cas, pourquoi ce silence face à cette ingérence par un jeu paradoxal des uns et des autres ? Il faut peut-être souligner que les wahhabites ne ratent pas l'occasion pour ramasser les bons points des principales puissances. Depuis l'amorce de la crise économique mondiale, le recyclage des pétrodollars de l'Arabie Saoudite vers le trésor américain, ajouté aux contrats juteux avec la France dans le domaine de l'armement et l'aviation civile l'ont emportés sur les droits de l'homme.

Aujourd'hui, les Etats-Unis et la France qui se vantent de promouvoir les droits de l'homme dans le monde et se montrent en donneurs de leçons, se sont vivement plantés en soutenant justement un pays qui les transgressent au vu et au su du monde entier. En effet, la polémique avait suscité une rage qui a fait exploser les réseaux sociaux le 4 mars dernier lorsque François Hollande avait remis ce titre à celui qui figure comme étant l'un des plus grands bafouilleurs des droits de l'homme dans le monde, la légion d'honneur au prince héritier et ministre de l'intérieur de l'Arabie saoudite "au titre de personnalité étrangère", en l'occurrence Mohammed Ben Nayef. Tout de suite une célébrité française programmée de la recevoir devait refuser de se présenter pour exprimer sa colère. Cette actrice réputée franche n'a pas mâché ces mots en fustigeant cette décoration. Il se trouve désormais qu'elle n'était pas la seule une autre la carrément rendue comme le célèbre anthropologue Alain Nicolas. C'est presque la goutte qui a fait déborder le vase après la nomination

de ce pays le 21 septembre 2015 à la tête de la commission consultative des droits de l'homme onusienne, institution qui reste sous les feux de virulentes critiques.

Comme l'a confirmé l'ONG UN Watch, l'ambassadeur de Riyad auprès des Nations unies, Faïçal Trad, présidera ce groupe. Au sein du Conseil des droits de l'homme, le "groupe consultatif" est chargé de sélectionner les rapporteurs en charge de thématiques précises comme les camps de travail en Corée du Nord ou les violences faites aux femmes ainsi que d'autres sujets liés au droit de l'homme et que justement ce pays ne respecte pas en premier lieu. Ces travaux serviront ensuite de base au Conseil des droits de l'homme pour émettre des recommandations. La monarchie saoudienne est l'une des plus dures au monde. Le régime s'est ainsi montré intraitable avec le blogueur et militant Raif Badawi, en prison depuis 2012. Riyad a notamment décapité puis crucifié en place publique le jeune opposant chiite Ali Mohammed Al-Nimr, accusé d'avoir participé en 2012 à une manifestation contre le régime dans la région majoritairement chiite de Qatif, lorsqu'il était âgé à peine de 17 ans. L'ONG Reprieve, qui assure sa défense, affirme que les aveux signés par l'accusé ont été obtenus sous la torture.

A Genève, on dénonce tout bas une mascarade et un coup de plus porté à la crédibilité d'une institution qui représente l'autorité morale de l'ONU et dont l'Arabie saoudite n'est devenue membre qu'en 2013. A l'époque, ni les Etats-Unis, ni l'Union européenne, ni la France en particulier, ne s'étaient opposés à cette nomination. La plupart des décisions du Conseil des droits de l'homme se prennent sans qu'un vote formel n'ait vraiment lieu. Les tractations et négociations ont donc lieu en amont et en coulisses. La nomination de Riyad à la tête du "groupe consultatif" était restée secrète depuis le mois de juin 2015. Par un jeu pervers et politique, ces pays ont réussi à se dédouaner d'un soutien si indéfectiblement accordé à la nébuleuse du djihadisme erratique. Et cela depuis son apparition dans la décennie 1980 lors de la guerre antisoviétique d'Afghanistan. L'opacité de ce fonctionnement n'est pas non plus pour servir la réputation d'un organe de plus en plus décrié. Au printemps dernier, l'Arabie saoudite, déjà, s'était portée candidate à la présidence du Conseil des droits de l'homme. Une polémique avait éclaté et officiellement la candidature avait été retirée. Dans les couloirs du Palais des Nations, à Genève, il se murmure que Riyad aurait obtenu la tête du "groupe consultatif" en guise de consolation. Reste que l'institution doit bien renouveler sa présidence (qui était occupée par l'Allemand Joachim Rückert) jusqu'à la fin de l'année 2015. C'est au tour du groupe asiatique de proposer un pays – d'où la tentative de l'Arabie saoudite, qui en fait partie.

1- Le palmarès des exécutions dans ce pays est effarant

Il n'y a ni constitution ni code pénal dans ce pays mais uniquement l'application du Coran et de la jurisprudence islamique (interprétation, sunna, hadith et Essira etc.). Dans l'application de cet arsenal juridique, les avocats ne plaident pas mais s'attaquent les uns aux autres à coup de fatwas. Une police composée de chouyoukhs surveillent le comportement des citoyens dans leur vie quotidienne et dénonce leur moindre déviation de la ligne religieuse sunnite. Sur le plan de l'application de la Charia, de nombreux analystes et observateurs ont relevé une certaine dureté de son application par rapport à Daech car cette organisation terroriste permet au moins aux femmes de conduire des voitures, ce que les prédicateurs du royaume wahhabite refusent sous un prétexte fallacieux de perdre tout contrôle sur les femmes. En trois mois, de janvier à mars, le royaume wahhabite a exécuté 70 personnes, dont 47 en une seule journée, le 2 janvier dernier. Parmi ces condamnés à mort, le plus souvent décapités au sabre sans aucun respect de leur corps et à l'insu de leurs familles, des criminels de droit commun, mais aussi des opposants politiques, comme le chiite Nimr al-Nimr.

En 2015, l'Arabie saoudite a exécuté 153 personnes, contre 87 en 2014. Entre janvier 1985 et juin 2015, au moins 2 208 personnes ont été victimes de la peine de mort, parmi lesquelles plus d'un millier d'étrangers, des mineurs et des handicapés mentaux. En somme, même si on est attardé mental dans ce pays, on reste tout de même responsable de ses actes.

2- L'Arabie saoudite, n'est pas ce qu'on croit

L'Arabie saoudite offre l'image d'un pays musulman ultraconservateur mais les fêtes privées des puissants dans la ville portuaire de Djeddah peuvent s'accompagner de drogue, de sexe et d'alcool, selon les mémos Wikileaks, disponibles dans leur site web. Les fêtes se déroulent dans des maisons privées et les jeunes Saoudiens ne se privent de rien. La vie nocturne de la jeune élite de Djeddah est palpitante. La gamme entière des tentations et des vices est disponible -alcool, drogue et sexe- mais strictement derrière des portes closes. Cette liberté n'est rendue possible que parce que la police religieuse évite les fêtes qui se tiennent en présence ou sous le haut patronage des membres de la famille royale ou des cercles qui lui sont proches. Il existe 10.000 princes en Arabie saoudite et que les princes saoudiens ont pour habitude de recruter leurs gardes du corps au Nigeria ou dans d'autres pays africains. Il est très fréquent que ces gardes du corps, appelés "khawi", dérivé du mot "akh", grandissent avec les princes, ce qui renforce leur fidélité et loyauté. Un Saoudien a révélé à ce câble à scandale que les riches de la ville invitent des princes pour garder au loin la police religieuse qui veille au respect de la charia, la loi islamique. Le prix exorbitant de l'alcool de contrebande -une bouteille de vodka Smirnoff pouvant coûter l'équivalent de 400 dollars- fait que l'on remplit les bouteilles d'un alcool fabriqué localement, appelé Sadiqi. Le rédacteur du câble précise que s'il ne l'a pas constaté personnellement durant cette fête, le haschich et la cocaïne sont consommés dans ces milieux sociaux à diverses occasions. Le trafic de drogue est sanctionné par la peine de mort et la production ou la consommation d'alcool est sévèrement réprimée par la loi en Arabie saoudite, mais semble difficilement applicable à la famille royale.

3- Comment la famille royale camoufle tout cela ?

La dynastie saoudienne compterait plusieurs milliers de membres, dont environ 4.000 princes, descendants directement du roi Abdel Aziz. Tellement nombreuse, la famille royale constitue quasiment une classe sociale en soi. Une classe de privilégiés, évidemment, dont la puissance financière est considérable et le train de vie en général ostentatoire, grâce au pétrole, forcément. Il s'agit de plusieurs demeures, voitures de luxe, voyage. Les princes et princesses touchent chaque mois des indemnités de plusieurs milliers de dollars minimum. Ceci leur permet de s'imposer dans tous les secteurs de la vie du pays, et notamment dans le commerce. Pour éviter une explosion sociale, le pays réserve des sommes importantes qu'il distribue aux peuples pour l'endormir. C'est simple : le nouveau roi a offert récemment plus de 32 milliards de dollars à son peuple. C'est tout dire.....

R. R.

Rabah Reghis, Consultant et Economiste Pétrolier